

SOCIAL – ANIMATION – SERVICES A LA PERSONNE

« LA REFORME DE LA PROTECTION DES MAJEURS »

PROGRAMME DE LA JOURNEE DE SEMINAIRE

Comprendre et mesurer les impacts de la loi 2007 pour les usagers, la famille et les professionnels

INTERVENANTS

- **Pierre BOUTTIER**, Président de l'ANDP (Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataire),
- **Agnès FRANCIS**, Responsable des formations « Protection Juridique de la Personne » à l'INFA (6 ans d'exercice dans une association tutélaire du Val de Marne).

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

L'esprit de la réforme - L'inflation des mesures de protection - Vers une meilleure prise en charge de la personne à protéger : l'accompagnement social et judiciaire des majeurs vulnérables.

1) LE PRONONCE D'UNE MESURE DE PROTECTION

- **Le déclenchement de la mesure de protection**
 - L'altération des facultés personnelles...
 - ...médicalement constatée
- **La procédure d'ouverture d'une mesure de protection**
 - Les personnes autorisées à demander l'ouverture d'une mesure de protection
 - La saisine de l'autorité compétente
 - L'audition de la personne à protéger
 - Notification du jugement
 - Consultation du dossier

2) LES PRINCIPAUX ACTEURS AUTOUR DE LA MESURE DE PROTECTION

- La priorité familiale
 - Une mission commune ou divisée
 - La responsabilité
- Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
 - Le Juge des Tutelles
- Les conditions d'exercice (la formation...)

3) L'EXERCICE DES MESURES DE PROTECTION

- La protection de la personne et des biens
 - La sauvegarde de justice
 - La curatelle
 - La tutelle
- Les mesures de protection
 - Le mandat de protection futur

4) ECHANGES ET DEBATS

Obtenez directement le plan d'accès pour vous rendre au séminaire en cliquant [ici](#)

Pour plus d'informations, **contactez Sandrine JEANSON** : supdsa@infa-formation.com -01.45.14.64.86